Liste des fiches

a) Noyaux secondaires – Parcs, cimetières et piscine

b) Noyaux secondaires – Ecoles, crèches et centre sportif

c) Connecteurs - Réseau viaire

d) Zones d'habitations

e) Zones d'activités et industrielle

f) Zone agricole

g) Grands projets (plan d'affectation, plan de quartier)

h) Pour aller plus loin

VILLE DE PRILLY

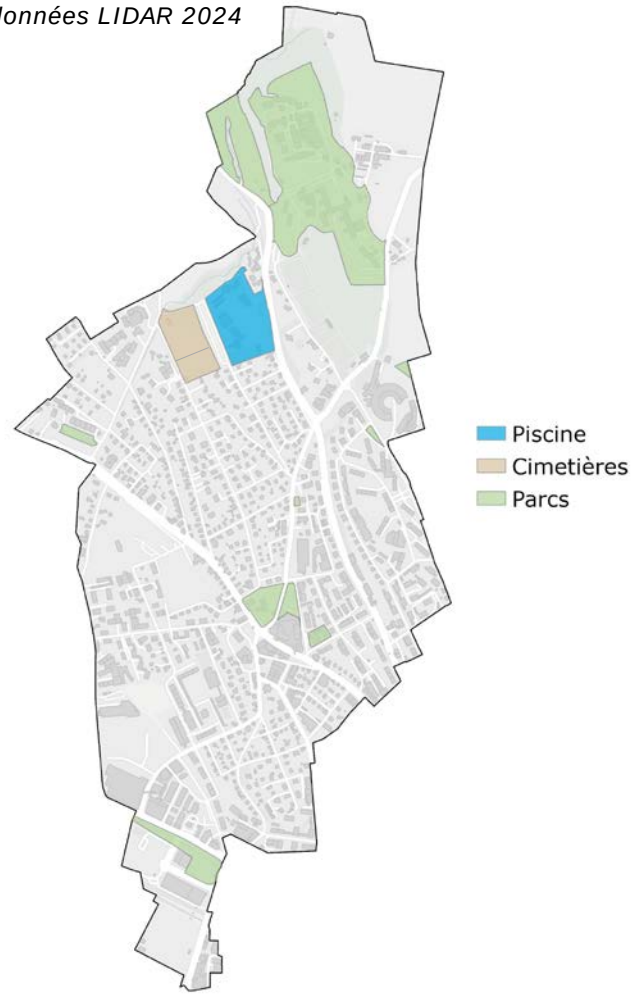
Noyaux secondaires – Parcs, cimetières et piscine

Objectifs

Développer l'arborisation et la végétalisation des parcs, cimetières et piscine pour atteindre un taux de canopée d'au moins 30%.

Arborisation actuelle : 13%

Selon données LIDAR 2024



Recommandations et bonnes pratiques

- Maintenir et valoriser l'arborisation et la végétalisation existantes (soins aux arbres, etc.).
- Organiser les usages en créant des sous espaces.
- Préserver au maximum les zones de pleine terre et de sol profond.
- Planifier et anticiper le renouvellement des arbres existants.
- Compléter l'arborisation et la végétalisation des sous espaces et proposer des ambiances végétales différentes
- Renforcer l'arborisation des franges.
- Souligner les entrées par des arbres majeurs ou des bosquets.
- Souligner et ombrager les axes de déplacement principaux par la plantation d'arbres.
- Planter des arbres majeurs/emblématiques dans les lieux stratégiques.
- Diversifier les formes, les essences et les strates.
- Choisir des essences adaptées aux conditions climatiques locales avec au minimum 50% d'essences indigènes (100% dans les franges).
- Privilégier les formes libres.

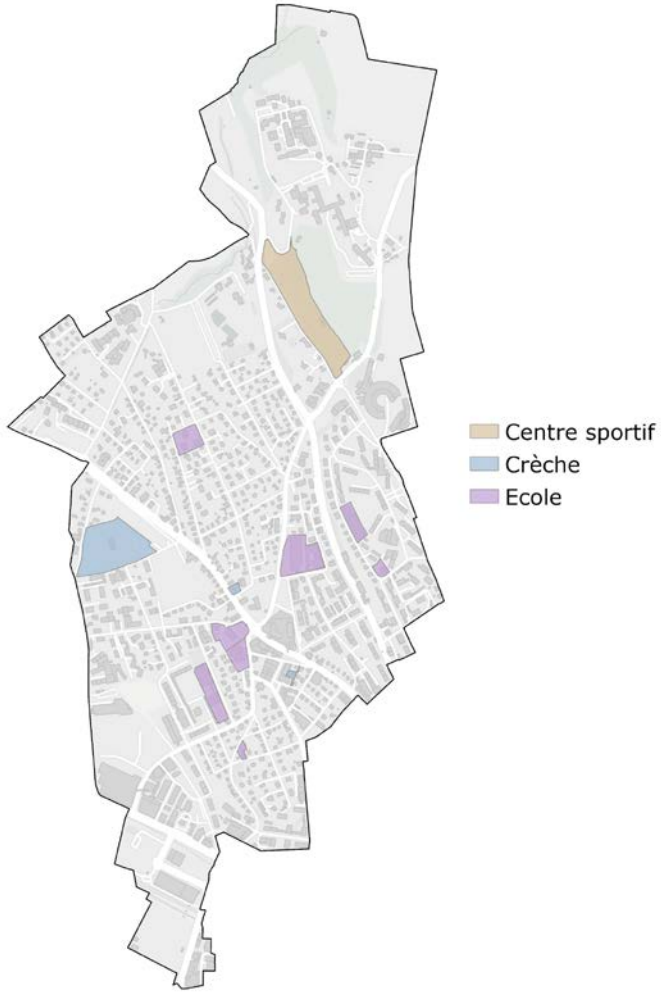
VILLE DE PRILLY

Noyaux secondaires – Ecoles, crèches et centre sportif

Objectifs

Développer l'arborisation des écoles, des places de jeux et du centre sportif pour atteindre un taux de canopée de 20%

Arborisation actuelle : 9.3%
Selon données LIDAR 2024



Recommandations et bonnes pratiques

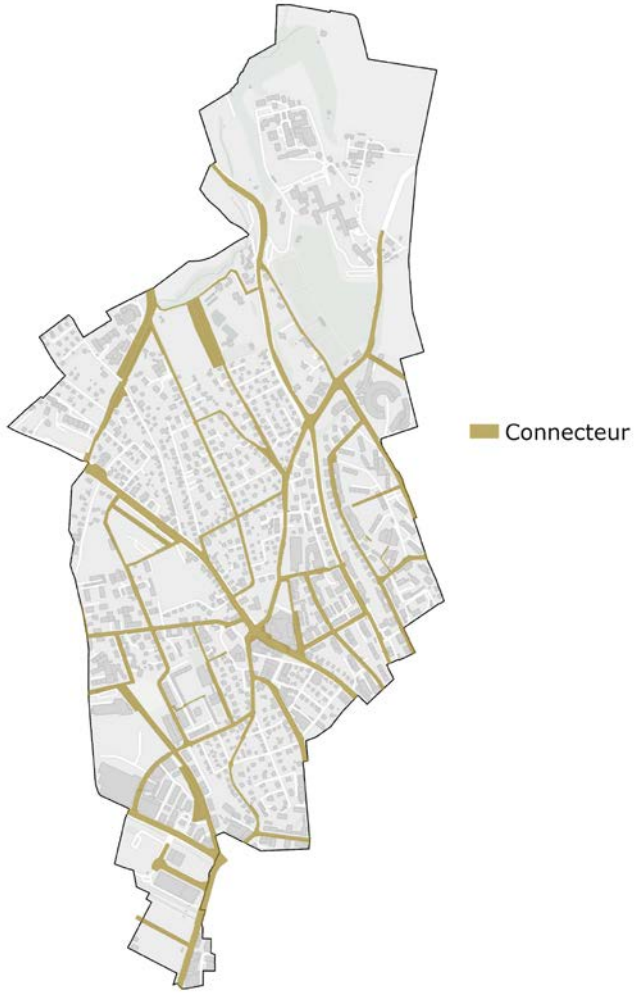
- Arboriser et végétaliser les différents espaces (parvis, cour/lieux d'activité et abords) pour y apporter de l'ombrage et lutter contre les ilots de chaleur en tenant compte des usages spécifiques ainsi que des valeurs paysagères et écologiques présentes.
- Maintenir des espaces ouverts et fonctionnels notamment pour les activités extérieurs.
- Privilégier les espaces plantables continus et en pleine terre.
- Valoriser les eaux de pluie (fosses impluviums, noues paysagères, revêtements (semi)-perméables).
- Planter des essences tolérants le chaud et sec avec au minimum 50% d'essences indigènes.
- Planter des arbres majeurs sur le parvis/lieu d'accueil.
- Diversifier les formes, les essences et les strates
- Renforcer les franges et les continuités paysagères des abords par la plantation de haies indigènes et/ou bosquets.
- Protéger les pieds d'arbres du piétinement (cour/lieux d'activité).
- Inciter les démarches participatives incluant les usagers, les élèves, le corps enseignant et administratif.
- Pour plus de détails – guide "Des cours d'écoles végétalisées et aménagées en faveur de la biodiversité" Etat de Vaud, DFJC (2022).

Connecteurs - Réseau viaire

Objectifs

Développer l'arborisation de l'ensemble des connecteurs pour atteindre un taux de canopée d'au moins 10%

Arborisation actuelle : 7%
Selon données LIDAR 2024



Recommandations et bonnes pratiques

- Arboriser selon le type d'axe : les axes principaux en alignement ou en séquence, les axes secondaires en groupes ponctuels et les axes de mobilité douce en voie plantée avec une arborisation dense pour garantir un maximum d'ombrage.
- Créer des espaces plantables continus ainsi que des surfaces perméables et semi-perméables.
- Choisir les arbres et leurs dimensions en fonction du profil et des contraintes spécifiques de l'axe.
- Réorganiser les réseaux sous la chaussée.
- Réduire le nombre de places de stationnement en surface.
- Planter des essences adaptées aux conditions climatiques locales en les diversifiant.
- Privilégier les formes libres.
- Valoriser l'eau de pluie (fosses impluviums, noues paysagères, revêtements (semi)-perméables).
- Prévoir des espaces adaptés pour la plantation d'arbres majeurs.
- Pour plus de détails voir les fiches cantonales - boîte à outils pour les communes -> patrimoine arboré.

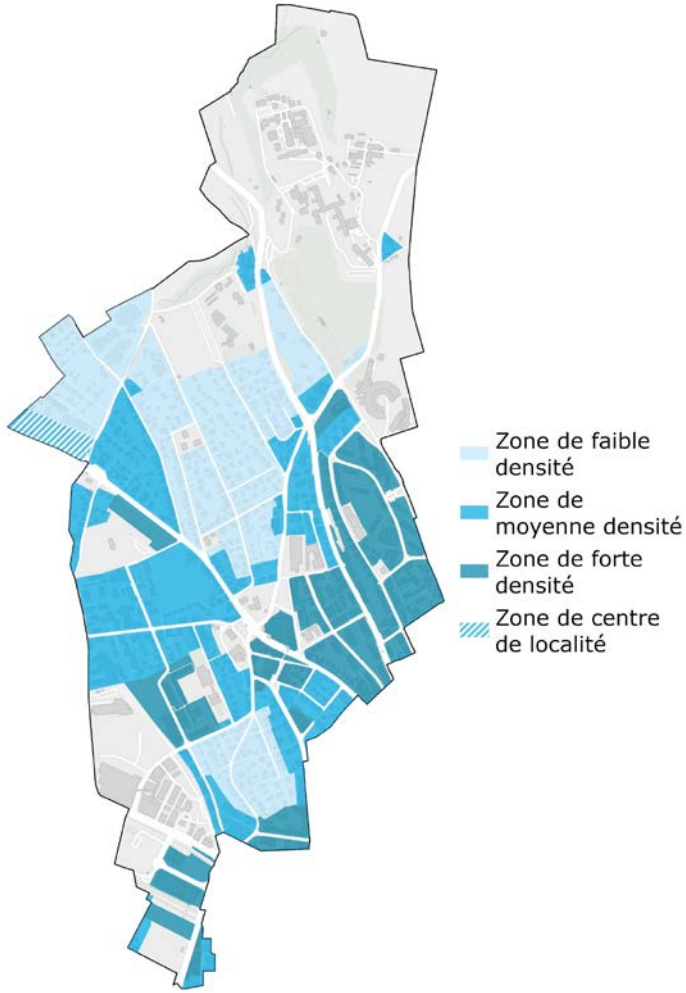
VILLE DE PRILLY

Zones d'habitations

Objectifs

Développer l'arborisation des jardins privés et collectifs pour atteindre un taux de canopée d'au moins 20%

Arborisation actuelle : 17.5%
Selon données LIDAR 2024



Recommandations et bonnes pratiques

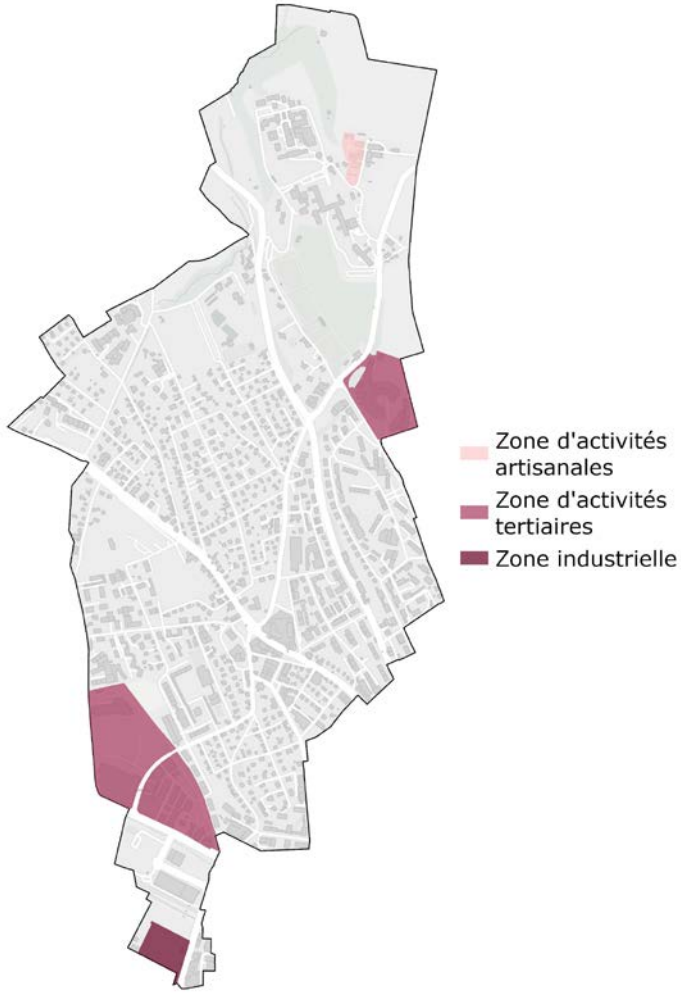
- Maintenir l'arborisation et la végétalisation existantes (soins aux arbres, etc.).
- Inciter les propriétaires à planter des arbres et des arbustes indigènes par le biais de programmes de soutien (subventions, conseil, guide de bonnes pratiques, etc.).
- Pour toute nouvelle construction ou transformation importante demander dans les préavis au minimum 1 arbre majeur par 400m^2 de surface cadastrale et au moins 50% de surfaces de pleine terre.
- Encourager la plantation d'arbres sur le domaine privé en bordure du DP.
- Favoriser la plantation d'arbres majeurs notamment en autorisant les plantations en limite de parcelles sous réserve de l'accord des fonds voisins.
- Diversifier les strates, les formes et les essences.
- Planter au moins 50% d'essences indigènes.
- En zones de moyenne et forte densité : arboriser les gazons des immeubles collectifs (arbres majeurs, bosquets, haies, etc.), extensifier l'entretien en tenant compte des usages et encourager les plantations qualitatives sur dalle (arbres sur buttes, arbrisseaux ou arbustes en fonction de la profondeur de sol existant et de la portance).

Zones d'activités et industrielle

Objectifs

Développer l'arborisation et la végétalisation des zones d'activités pour atteindre un taux de canopée d'au moins 10%.

Arborisation actuelle : 7.3%
Selon données LIDAR 2024



Recommandations et bonnes pratiques

- Réorganiser les aires de stationnement et de circulation pour augmenter l'arborisation.
- Désimperméabiliser les parkings et les pieds de bâtiments pour réduire les effets d'ilots de chaleur.
- Valoriser l'eau de pluie (fosses impluviums, noues paysagères, revêtements (semi)-perméables).
- Arboriser en pied de bâtiments, ainsi que les franges entre les bâtiments et la route en privilégiant des essences à grand et moyen développement pour réduire les ilots de chaleur.
- Végétaliser les espaces sur dalles et les toitures plates selon les normes SIA.
- Diversifier les formes et les strates.
- Choisir des essences adaptées aux conditions climatiques locales avec au minimum 50% d'essences indigènes.

VILLE DE PRILLY

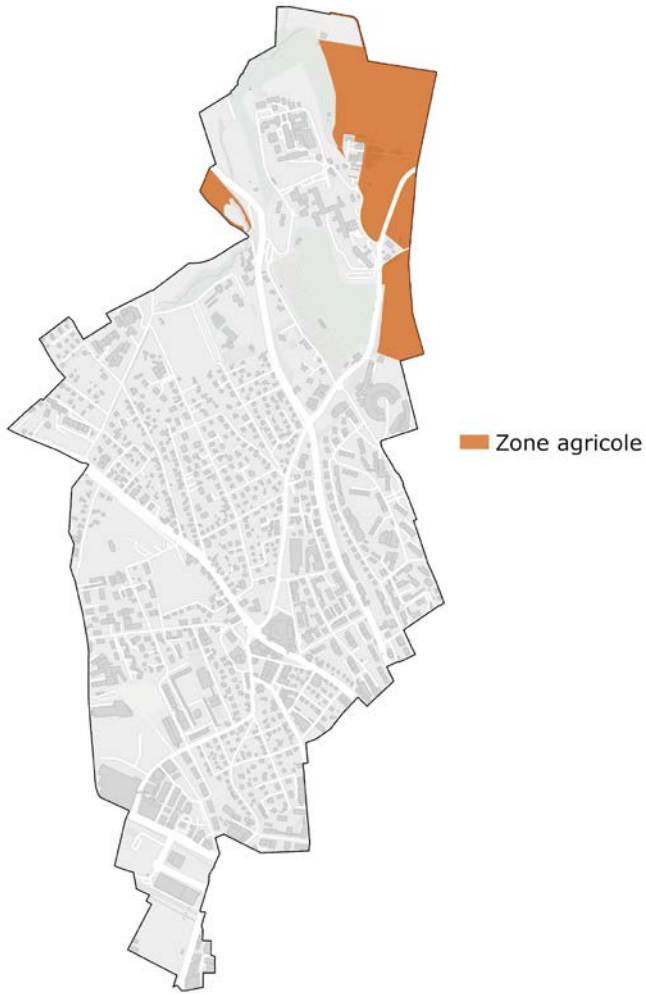
Zone agricole

Objectifs

Renforcer l'arborisation en zone agricole

Arborisation actuelle : 3.5%

Selon données LIDAR 2024



Recommandations et bonnes pratiques

- Inciter les agriculteurs à augmenter les plantations arborées.
- Diversifier les franges agricoles par des plantations multistrates (haies vives, arbres).
- Favoriser la plantation de haies indigènes respectant les règles agricoles et permettant de recevoir des contributions au titre des paiements directs.
- Planter exclusivement des essences indigènes.
- Planter des arbres solitaires de plein champ à grand développement.
- Favoriser les alignements en bordure du DP et des chemins agricoles.
- Préserver/créer/renouveler les vergers avec des fruitiers haute-tige.
- Conserver du bois mort dans les arbres ne présentant pas de risques sécuritaires.
- Valoriser les déchets de coupe sur place pour créer des structures à faune.

Grands projets (plan d'affectation, plan de quartier)

Objectifs

Garantir dans les nouveaux projets de construction une arborisation et une végétalisation suffisantes avec un taux de canopée d'au moins 20%.



Grands projets

a. PROJ- Ecole du Grand-Pré
b. PROJ-Avenue du Galicien
c. PROJ-Central Malley
d. PROJ-Collège Centre
e. PROJ-Collège Union
f. PROJ-Corminjoz
g. PROJ-Corminjoz
h. PROJ-Ecole de Jolimont
i. PROJ-Ecole de Mont-Goulin
j. PROJ-Galicien
k. PROJ-Galicien Lausanne
l. PROJ-Gazomètre
m. PROJ-Grand-Pré Ouest
n. PROJ-Jardins familiaux
o. PROJ-Ligne 33 TL
p. PROJ-Malley Phare
q. PROJ-Martinets
r. PROJ-Parc du Grand-Pré
s. PROJ-Parc du Viaduc
t. PROJ-PQ Flumeaux
u. PROJ-Pré-Bournoud
v. PROJ-Tilia et Casino

Recommandations et bonnes pratiques

- Maintenir au minimum 30% de surface de pleine terre pour arboriser et végétaliser de façon qualitative.
- Diversifier les strates et les formes végétales
- Arboriser et végétaliser les espaces sur dalles en prévoyant des épaisseurs suffisantes.
- Réduire le stationnement en surface pour libérer de l'espace pour l'arborisation.
- Limiter les surfaces imperméables et semi-perméables.
- Privilégier les espaces plantables continus et en pleine terre.
- Valoriser l'eau de pluie et favoriser son infiltration (fosses impluviums, noues paysagères, revêtements (semi)-perméables).
- Renforcer les limites en densifiant l'arborisation et la végétation existante tout en garantissant une perméabilité pour la petite faune.
- Favoriser la plantation d'arbres majeurs notamment en autorisant les plantations en limite de parcelles sous réserve de l'accord des fonds voisins.
- Arboriser les gazons des immeubles collectifs (arbres majeurs, bosquets, haies, etc.) et extensifier l'entretien en tenant compte des usages.

Pour aller plus loin

Ressources bibliographiques

- Recommandations pour la protection des arbres, USSP (2024)
- SESAME – Services écosystémiques rendus par les arbres modulés selon l'essence, Chrétien L. CEREMA (2019)
- Arbres en milieu urbain – Guide de mise en œuvre, Trees and Design Action Group (2016)
- L'arbre en milieu urbain, Gillig C.-M., Bourgery C. et Amann N. (2008)
- Boîte à outils pour les commune (DGE – Biodiv) – fiches conseils patrimoine arboré

Lois et normes

- Code rural et foncier (CRF)
- Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)
- Loi sur les routes (LRou) et son règlement d'application (RLRou)
- Règlement des constructions scolaires primaires et secondaires (RCSPS)
- Norme VSS 640 677 arbres d'alignement
- Norme VSS 640 273 visibilité aux carrefours